L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

MEUBLES DE MAISON, PIANO, ETC.

Succession de Alicia Mathilda Keagley, défunte veuve de Sam. Boyd.

No 75,256, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vendredi, le 7 avril 1905.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur — A 11 heures a. m., sur les lieux, 1018 avenue Washington, entre les rues Magazine et Constance, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordonnance de la 17 mars 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir :

Un lot de meubles de maison, comprenant salon, salle à manger, chambre à coucher, cuisine, etc., tel d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

Merrick & Lewis, P. Gessler, avocats.

26 mars—26 28—av 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence double à deux étages, 1334 et 1336 rue Constance, entre les rues Méromène et Thalia—Succession de Alicia Mathilda Keagley, veuve défunte de Sam Boyd—No 75,255—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 18 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 17 mars 1905, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet 116, borné par les rues Constance, Méromène, Thalia et Annonciation mesurant 30 pieds à la rue Constance sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, désigné par l'angle No 1336 rue Constance; les améliorations comprenant sur ces dehors double en bois à deux étages, contenant de chaque côté 4 chambres, cuisine, hangar, etc.

Conditions—1/3 en plus comptant, la balance s'il y en a, en un ou 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent hommaires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets et l'acquéreur payant les taxes de 1905 en plus du montant de son enchère, 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Merrick & Lewis, Philip Gessler, avocats.

Témoins—18 19 26—avril 2 9 16 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Résidence en Briques à deux Etages, Bien située,

No 807 rue Bourbon, entre les rues Ste-Anne et Dumaine.

Succession de Mme Armand Bossu.

No 75,218—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 18 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 16 mars de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 75, borné par les rues Bourbon, Ste Anne, Dauphine et Dumaine, étant partie du lot No 18 et mesurant, en mesure américaine, d'après un plan par Edgar Pilié, voyer, daté le 13 juin 1894, 22 pieds 5 pouces de face à la rue Bourbon, commençant à un point 41 pieds 10 pouces de distance de l'intersection des rues Bourbon et Ste Anne sur 84 pieds 2 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles; les améliorations sont désignées par le No 807 rue Bourbon et comprennent une résidence en briques à deux étages et magasin contenant environ 6 chambres, chambre à bain, galerie, citerne, hangar, etc. Une propriété bien située dans le deuxième district. Un bon placement.

Conditions—1/3 en plus comptant, la balance, s'il y en a, en un ou 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets et l'acquéreur payant les taxes de 1905 en plus du montant de son enchère, 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

F. A. Lambert, P. L. Fourchy, avocats.

18 mars—18 19 26—av 2 9 16 18

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards DE 1905.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez donc ! Il ne Coûte que 1 5-8 Cents par Jour, Étant à $6 00 pour 365 Jours.

Prix local, $6.00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1.00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs dénommés.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs, Chambres 35 et 36, 608 Allée Commerciale coin de la rue Camp.

21fév

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

VEUVE JAS G. BREE ET AL vs WM BERNARD ET AL.

No 74,714—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, 18 AVRIL 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 9 mars 1905 et signé le 15 mars 1905 par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Le bien et rue nouvellement bien situé magasin en briques à quatre étages, Nos 405 et 407 rue St Charles entre les rues Perdido et Poydras et plus bas décrit comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet 251, borné par les rues St-Charles, Carondelet, Perdido et Poydras et désigné par le No 9 et mesurant 30 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue St Charles, sur 100 pieds de profondeur. Près de la rue du Canal, 1-4 de lot sur du centre des affaires, à proximité des banques, hôtels, théâtres, bureaux et bâtisses publiques et continuellement augmentant en valeur.

2° Les bâtisses en briques connues comme les Nos 1026 rue Perdido et 350-352-354-356 S.-S. 360 rue Sud Rampart, et plus bas décrites comme un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 209, borné par les rues Perdido, Rampart (autrefois Cirque), Gravier et Poydras (autrefois Philippi), lequel lot mesure 32 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Perdido sur 117 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur et façade à la rue Sud Rampart, 117 pieds 4 pouces 5 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant de la propriété de feu Braxmuno Legendre, et 32 pieds 8 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond le séparant de la propriété du dit feu Legendre.

La propriété a pris d'une moitié de la façade de l'Etat sur la rue Sud Rampart, dans un voisinage s'améliorant rapidement, près du "Union Depot", du marché Poydras et dans le cœur du district des détailles et dans cette section de la ville.

Conditions — Un tiers en plus comptant, la balance en un ou un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisée en paiements égaux représentés par des billets des acquéreurs, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement, payable au porteur et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transfère la police ou les polices au porteur des billets. L'acte de vente devant contenir les clauses et conditions usuelles de sécurité et de procès pour forcer le paiement des billets, et de non aliénation et vente sans sommation, et aussi pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets, et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente, les acquéreurs devant assumer le paiement en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1905 et devant dépenser avec l'encanteur 10 pour cent du prix de la de vente au moment de l'adjudication et de n'avoir droit aux loyers seulement à partir de la date de l'acte de vente. Les notes de vente pardevant Maloney C. Bessel notaire, aux frais des acquéreurs.

Charles F. Claiborne, Charles T. Soniat, Edgar Grima, Meyer S. Dreifus, avocats.

16 mars—16 19 26—avril 2 9 16 18

J. L. Unorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

PROPRIETE DE RESIDENCE, Connue comme "GOEBEL'S ROW,"

RUE BIENVILLE, entre Dupré, et des rues Conti et White.

A l'Encan, à la Bourse, 311 rue Baronne. MARDI le 4 avril 1905.

SOUS et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District Division D, docket No 72,978, dans l'affaire intitulée Christave Fittner vs Frank A. Noullet, ledit ordre daté et signé le 24 février 1905, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à vendre à la Bourse des Propriétés Foncières, MARDI le 4 avril 1905, la propriété ci-après décrite :

Sept certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages de toute sorte y appartenant ou en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Dupré, Conti et White, désignés comme les numéros dix à seize inclusivement sur un plan fait par Pilié, daté le 13 mai 1895, annexé à un acte d'hypothèque pardevant F. Zearel, notaire, le 18 novembre 1898 par E. J. Goebel à H. L. Loomis Jr et accordant que les dits lots mesurent en mesure américaine comme suit, à savoir : Lots Nos 10, 11 et 12, chacun 32 de face à la rue Dupré sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 141'9" 2 lignes, les trois lots contigus l'un à l'autre, le lot numéro douze étant le plus près de la rue Bienville, et à une distance de là de 102' 4" 7"; Lots numéros treize, quatorze quinze et seize sont adjacents l'un à l'autre et mesurent comme suit : Lot numéro treize forme l'encoignure des rues Bienville et Dupré et a 31' 6" de façade à Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4" 7"; lot numéro quatorze a 31' 6" 1" de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4" 7"; lot numéro quinze a 31' 6" 1" de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4" 7"; lot numéro seize a 31' 6" 1" de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4" 7". Les améliorations consistent en une rangée de dix résidences connues comme Nos 29-31 33-35 37 rue Bienville, Nos 308 10 rue Dupré et les Nos 1 à 10 Ranges Goebel.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance, s'il y en a, en paiements différés en montants égaux, devant être payés en un et deux ans de la date d'adjudication, avec intérêt à huit pour cent par an, jusqu'au paiement différé et devant être garantie par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, comme il est, payement différé et balance, étant représentée par des billets en montants égaux tirés par l'ordre de cette encanteur et signés par les acquéreurs, en autre chose par sécurité contractuelle et toutes les autres clauses et conditions de l'acte de vente devant être passé par devant Maloney C. Bessel notaire, aux frais des acquéreurs.

J. L. ONORATO

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, No 303 rue Baronne.

BERNARD BRUENN, Esq., EDGAR M. CAHN, Esq., W. S. PARKERSON, Esq., E. A. PARSONS, Esq. — Receveurs et Liquidateurs. Avocats.

8 mars—3 4 5 12 19 26—avril 2 4

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Margaret Stuart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75,812—Division C—Attendu que Thomas J. Hodgins a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Margaret Stuart, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. P. Sullivan, H. W. Robinson, avocats.

1 avril—1 5 10

Succession de Michel de Grideau.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 57,501 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le cinquième compte provisoire présenté par Arthur Denis, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Carroll & Carroll avocats.

31 mars—31—av 4 9

Succession de Adeline Brown, veuve de Alfred Clinke

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,540 — Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par William J. Hennessey, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—F. F. Hennessey, avocat. 30 mars—30—avril 3 8

Succession de Thomas J. Kennedy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 73,160—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Mary Kennedy, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—N. E. Humphrey, avocat. 29 mars—29—av 2 7

Succession de E. Campiglio.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 65,243—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le troisième compte provisoire présenté par U. Marinoni Jr. exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—29 mars—29—avril 2 7

Succession de Mme Adeline C. Miller, Veuve de Lawrence Bannon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 68,400—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Weidner, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Carroll & Carroll, avocats.

23 mars—23 27—avril 1

Succession de William H. Barnes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 75,759—Division B—Attendu que Mme Jennie Ledoyen, veuve de Wm H. Barnes, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur dans la succession de feu William H. Barnes, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. J. J. O'Connor, avocat.

25 mars—25 29—av 3

Succession de Joseph Fuchs

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 75,731 — Division A—Attendu que Auguste Marchal a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Fuchs, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Walter L. Gleason, avocat. 23 mars—23 27—av 1

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Contenu de la Propriété, 807 rue Bourbon.

Entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Bijouterie, Meubles de Maison, Etc.

Succession de Mme Armand Bossu.

No 75,218—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

JEUDI, LE 6 AVRIL 1905,

A 11 heures A. M.

Sur les lieux, 807 rue Bourbon,

Entre les rues Dumaine et Ste Anne.

IL sera vendu à l'enchère publique, par DENIS DANZIGER & TESSIER, C. A. TESSIER, encanteur, en vertu d'un ordre daté le 16 mars 1905 de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de bijouterie, meubles de maison, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

F. A. Lambert, P. L. Fourchy, avocats.

26 mars—26 28—avril 2 6 7

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

Joli cottage double,

3521-3523 rue Annonciation.

PAR MACON & KERNAGHAN, encanteurs—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 27 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 20 mars 1905, de l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans la succession d'Alphonse M. Burke, No 73,319 du dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le joli cottage double en bois Nos 3521 et 3523 rue Annonciation, retirés la banquette et contenant galerie, 4 chambres et hangar de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation (autrefois Jersey), Foucher, Aline et Laurel, désigné par le numéro 17 sur un plan fait par Arthur de Armas, voyer, daté le 1er août 1885, annexé à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, le 22 mars 1886. Ledit lot, mesurant, en mesure américaine 31' 3" de face à la rue Annonciation sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur une rue large, près de plusieurs lignes de chars et dans un voisinage tranquille et respectable. Un placement qui rapportera.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en un crédit de 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité usuelles et coutumières, incluant l'assurance des bâtisses et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905, en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

John McCloskey, avocat.

26 mars—26 av—2 9 16 23 27

H. W. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

BIJOUTERIE ANTIQUE,

Diamants Non Montés, Sapphires, Emeraudes, Montre Chronomètre Suisse, Bagues, Epingles à Cravate, Etc.

A L'ENCAN,

JEUDI, 6 AVRIL, à 11 A. M.,

629 Commune, près de la rue St Charles.

la re succession de Maurice J. Fass

No 75,318—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

CONFORMÉMENT à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Division E, daté et signé le 24 mars 1905, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, adressé à HARRY W. FITZPATRICK, encanteur, il sera vendu à l'enchère publique, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant, sans limite.

25 mars—25 26—av 2 6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Premier District

J. Vic Leclerc vs Theodor Mayer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 75,532—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune, Dumaine, Tonti, Cortez et Télémachus désigné comme les No 9 sur un plan dressé par L. Reisenstein, daté le 16 mars 1884 déposé en l'étude de Edward Barnett, ancien notaire et mesurant, d'après ledit plan, trente quatre pieds six pouces et six lignes de face à la rue Télémachus sur cent trente huit pieds six pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Robert J. Malony, avocat poursuivant.

17 mars—17 24 31—avril 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente aux risques et dépens du précédent acquéreur, qui a failli de se conformer avec l'adjudication faite a lui dans cette affaire le 29 mai 1902, d'une grande propriété de résidence améliorée et de valeur du Premier District faisant face au Cercle Tivoli.

Dans l'îlet borné par les rues St Charles, Carondelet, Calliope et Delord et le Cercle Tivoli.

La propriété portant le No municipal 1011 avenue St Charles.

Alden McLellan vs James B. Rosser, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 67,436—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le 18 février 1891. Ledit lot mesurant d'après ledit plan trente et un pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Tonnoue sur cent pieds de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1905.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Adolph Dugué, administrateur.

19 mars—19 26—av 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE AUGUST ROY.

No 72,029 — Cour Civile de District, Division C.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 20 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 14 mars 1905, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir :

1° Tous les droits, titres et intérêt de la dite succession dans et à la ci-après décrite propriété, à savoir :

Une portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les avenues Claiborne et St Roche, les rues Derbigny et Musique et mesurant soixante dix huit pieds de face à l'avenue Claiborne, sur une profondeur de soixante trois pieds, onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles et faisant face à l'avenue St Roche, formant l'encoignure desdites deux avenues enregistrée dans le livre des transferts 194, folio 613.

Lesquels dit droits, titres et intérêts et le privilège de rédemption de ladite propriété de la susdite vente pour taxes, et est sujette de payer à l'adjudicataire ladite vente de taxes de son dit montant du prix d'achat ensemble avec l'intérêt, frais, pénalités et taxes accrues.

2° Tous les droits, titres et intérêt dans et à la ci-après décrite propriété, à savoir :

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet No 745, borné par les rues Claiborne, Derbigny, Espagne et Mandeville, désigné par le numéro deux sur un plan fait le 19 mars 1836, par L. Surgi, et annexé à un acte passé par devant L. Ferrand, ancien notaire le 4 avril 1836, d'après lequel plan ledit lot mesurant en mesure américaine trente pieds de face à la rue Claiborne, par cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles, enregistré dans le livre du bureau des transferts 194, folio 613.

Lesquels dits droit, titre et intérêt est le privilège de rédemption de ladite propriété de la susdite vente pour taxes et est sujette à l'obligation de payer à l'adjudicataire à ladite vente de taxes de son dit montant du prix d'achat, ensemble avec l'intérêt, frais, pénalités et les taxes accrues.

Conditions—Comptant. Les notes de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Adolph Dugué, administrateur.

19 mars—19 26—avril 2 9 20

Succession de Eugène Dupré.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 75,661—Division E — Attendu que Walter B. Dupré a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Eugène Dupré, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. H. McCaleb, Jr, avocat.

In 23 mars—23 26 31—avril 1

VENTES A L'ENCAN.

Will J. Morgan.

PAR l'ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, l'Honorable John St Paul, siégeant et adressé à Will J. Morgan, Encanteur, je vendrai sur les lieux, No 321 rue Derbigny, LUNDI, le 10 avril 1905, à midi, les ci-après Deux mulets, deux wagons deux jeux de harnais, coffre-fort en fer, pupitres et meubles de bureau, bouquets, seaux, barils, mêtres, un baril de "Ketchup" et etc. Deux actions du fonds capital de la Compagnie de glace du Marché Français.

Conditions—Comptant.

WILL J. MORGAN,

Encanteur, 831 rue Carondelet.

Walter L. Gleason avocat.

30 mars—30—avril 2 10

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 416 rue Tonti, entre les rues St-Louis et Conti.

JEUDI, LE 20 AVRIL 1905.

Succession de Mme Thomas Doherty vs Les héritiers de Thomas Doherty.

No 75,686—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Pendido, JEUDI, le 20 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un jugement daté et signé le 17 mars 1905 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Louis, Tonti, Conti et Mire, désigné par le numéro 18 sur une échelle lithographique, dressée de l'Etat annexée à un acte de vente de H. Giffer à Matthew Riley, passé pardevant Pierre C. Cavillier notaire en cette ville, le 10 septembre 1860. Ledit lot mesurant 26 pieds 5 pouces 8 lignes de face à la rue Tonti sur une profondeur d'une ligne parallèle de 91 pieds 8 pouces. Les améliorations consistant en un cottage en bois à un et deux étages couvert en ardoise, contenant quelques 6 chambres, 2 citernes, hangars, etc.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 en dessus et en plus du prix de l'adjudication. Frais de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Robert Legier, notaire, un dépôt comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication pour la vente.

ERNEST A. CARRERE

Encanteur, No 806 rue Pendido.

Jno Watt Duffy, avocat, chambre No 204, Bâtisse Wells Fargo.

19 mars—19 26—avril 2 9 16 19 20

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Joseph Guillot.

No 75,481—Cour Civile de District, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 20 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 14 mars 1905, par l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné comme lot No Un de l'îlet No Sept sur un plan fait par Bougerol, le 24me jour de décembre 1834, et déposé en l'étude de F. De Armas, par acte daté le 11 mars 1837, lequel dit lot est situé dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Tonti Ursulines et non pavées et mesurant vingt cinq pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Hôpital, par une profondeur de quatre vingt six pieds, dix pouces et une ligne sur la ligne de côté vers la rue Tonti, et quatre vingt six pieds, deux pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Bienville et une ligne dans le fond de quatorze pieds et deux lignes, la même propriété acquise par ledit Joseph Guillot le 11 mars 1847, par acte enregistré dans le livre des transferts No 21, folio 612.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905. L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Adolph Dugué administrateur.

19 mars—19 26—av 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Elias et Mary Porter.

No 75,409—Cour Civile de District — Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 20 avril 1905, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 1er mars 1905, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les dépendances y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 392, borné par les rues Claiborne, St Pierre, Dupre et Gayoso désigné par le numéro dix neuf sur un plan fait par D. Seghers, daté le 14 mai 1788, maintenant en la possession de M. Jacob Hanhart, une copie duquel est annexée à un acte passé en l'étude de Félix J. Dreyfous, le 18 février 1891. Ledit lot mesurant d'après ledit plan trente et un pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Tonnoue sur cent pieds de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1905.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Adolph Dugué, administrateur.

19 mars—19 26—av 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE AUGUST ROY.

No 72,029 — Cour Civile de District, Division C.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—J